



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Motion relative à la communication du ministère de l'agriculture sur les produits à base de lait cru

Proposée par la Confédération paysanne de l'Aveyron

Session du 22/11/2019

A la chambre d'agriculture de l'Aveyron

Considérant que :

- la sécurité alimentaire du consommateur est une préoccupation quotidienne et constante des paysan(ne)s.
- les services sanitaires focalisent sans fondement clair sur les produits au lait cru, jetant le discrédit sur le lait cru vis-à-vis des consommateurs avec des injonctions à la non-consommation pour une grande partie de la population et que le Ministère de l'Agriculture (relayé par la Préfecture de l'Aveyron) appelle à ce que les enfants de moins de 5 ans ne consomment pas de fromage au lait cru.
- les produits au lait cru sont garants d'une diversité de produits et de l'excellence gastronomique française.
- le lait cru présente des bénéfices santé de plus en plus reconnus par la communauté scientifique, notamment l'INRA : prévention des allergies, renforcement de la défense immunitaire.
- les données épidémiologiques ne montrent pas une surexposition aux agents pathogènes du fait de la consommation de lait cru par rapport aux autres aliments.
- la flore microbienne du lait cru, produit vivant, est au contraire plus efficace contre des agents pathogènes extérieurs que des produits thermisés moins à même de se défendre d'eux-mêmes.
- notre département est particulièrement concerné puisqu'il compte 2 AOP au lait cru (Roquefort et Laguiole) qui constituent notre terroir. Sur le département, ce sont plus de 2 500 éleveurs laitiers qui sont concernés, que lait de brebis et de vache représentent $\frac{1}{4}$ des produits agricoles départementaux, soit près de 550 millions de litres de lait annuels. A elle seule, la production d'ovin lait aveyronnaise représente 5 000 UTA et 71% de la production nationale.

C'est pourquoi nous demandons :

- un soutien sans équivoques aux producteurs fermiers en lait cru (et à l'ensemble de la filière lait cru), créatrice de richesse sur nos territoires.
- que les pouvoirs publics, et notamment les services de la DGAL, fassent preuve de discernement sur ces sujets en évitant de sur-réagir au moindre incident et en conservant un discours mesuré
- une reconnaissance publique des bienfaits du lait cru pour la santé humaine (allergies, antibiorésistance, défense immunitaire, etc.)